



## Sommaire

Page  **Actu éco et sociale**  
**2**  
La crise de 2008 a creusé les inégalités en France  
La « boule de neige » des inégalités de patrimoine financier  
La gestion kafkaïenne de l'Unedic et de sa dette - Un rapport citoyen pour plus de transparence

Page  **À lire**  
**4**  
Dire non ne suffit plus. Contre la stratégie du choc de Trump

Page  **Repères statistiques**  
**4**



## Édito

# Citoyen à l'entreprise, citoyen dans la vie

Le projet de loi Pacte qui est discuté au Parlement poursuit et aggrave le mouvement de financiarisation des entreprises qui conduit à ce que le Code du travail et les statuts soient détricotés, que les entreprises publiques et le service public soient privatisés et démantelés, que l'individualisation l'emporte sur la solidarité et mette à mal notre modèle social et la sécurité sociale.

Face à la recherche effrénée d'une rentabilité financière à court terme pour satisfaire l'appétit toujours plus vorace des actionnaires, 100 milliards d'euros passant chaque année du travail au capital, la CGT s'inscrit dans une tout autre vision. Loin des vieilles mesures libérales avec pour seuls résultats l'explosion des inégalités et de la pauvreté, la CGT est porteuse d'un projet susceptible à la fois de redresser l'économie par la création d'emplois stables et pérennes, et de donner une autre finalité à la production de biens et de services conjuguant croissance et protection de l'environnement. Quatre axes structurent le projet CGT :

- donner plus de moyens aux salariés d'être informés tout le long de la chaîne du process, d'agir sur l'organisation du travail ainsi que le droit d'intervenir sur les choix stratégiques de l'entreprise ;

- affirmer dans la loi, en la rendant opposable, que la mission de l'entreprise est une mission de création collective, de production d'un bien ou d'un service utile à la société ;
- élargir le devoir de vigilance et de solidarité aux risques sociaux et économiques que les grandes entreprises font peser sur leurs sous-traitants, leurs salariés, les territoires et leurs populations ;
- mettre en place une politique de crédit et une fiscalité sélective pour lier le financement et l'imposition des entreprises au respect du développement du territoire, à l'existence et au niveau des droits sociaux dans l'entreprise, à la prise en compte des considérations environnementales.

À la différence du gouvernement et de son projet de loi « fourre-tout », les 37 propositions de la CGT forment un ensemble cohérent, repensant la place du salarié dans l'entreprise, la place de l'entreprise dans la société, à partir de la centralité du travail et de la citoyenneté au travail.

Dans les cahiers revendicatifs, dans les luttes et par la négociation, transformons notre ambition en réalité, avec et pour les salariés !

**Fabrice Angéi**

Secrétaire confédéral de la CGT

## La crise de 2008 a creusé les inégalités en France

De nombreux indicateurs économiques démontrent que depuis la crise dite des « subprimes » de 2008, les inégalités ne cessent de se creuser en France. Parmi ces études, une en particulier a de nouveau marqué l'actualité en confortant, chiffres à l'appui, cette dynamique d'enrichissement des plus riches. En effet, le magazine *Challenges* de juillet 2018 (n° 573) publie le montant des 500 plus grandes fortunes établi à partir de leur patrimoine professionnel.

Il ressort de cette enquête que le total de ces fortunes est passé de 81 à 630 milliards d'euros de 1995 à nos jours. À titre de comparaison, le montant du PIB de la France était en 2017 de 2 160 milliards d'euros.

D'après ce magazine, le montant de l'épargne détenue par les ménages ou des livrets d'épargne réglementée – livret A, livret d'épargne populaire, livret de développement durable – n'aurait lui progressé que d'un tiers.

Toujours pour contextualiser cet enrichissement des plus riches, leur fortune a plus que doublé depuis la crise, alors que la production nationale n'a augmenté que de 12 %. En comparaison, il faut six générations – soit cent quatre-vingts ans – à une famille pauvre pour atteindre le revenu moyen, selon un rapport de l'OCDE paru en juin. Quelques points marquants dans ce classement du magazine *Challenges* :

- les 10 premières fortunes de ce classement ont vu leur patri-

moine être multiplié par quatre en dix ans ;

- les 10 premières fortunes ont accumulé 317 milliards de patrimoine ;
- une part importante de personnes figurant dans ce classement détient des actions dans les entreprises de « grande » consommation.

Certes, ce classement pourrait être perçu par certains comme une ode à la réussite individuelle dans une économie capitaliste. Pour autant, il démontre que depuis la crise de 2008, la répartition des richesses s'est faite au profit du capital avec des mesures et des réformes qui n'ont fait que favoriser les plus riches !

David Meyer

## La « boule de neige » des inégalités de patrimoine financier

La pauvreté monétaire, calculée en fonction des revenus des ménages, atteint désormais 9 millions de personnes. Elle affecte de plus en plus souvent des « travailleurs pauvres » et/ou des femmes seules avec enfant(s).

Un autre aspect des inégalités était largement occulté par des statistiques trop globales, mais il est de mieux en mieux connu : c'est la concentration des revenus et surtout des patrimoines – notamment financiers – aux mains d'une minorité actionnaire et agissante !

Illustration criante de ces inégalités croissantes, génératrices à la fois de pauvreté et d'enrichissements considérables autant qu'injustifiés : selon

l'Insee<sup>1</sup>, le patrimoine brut moyen baisse de 31 % entre 1998 et 2015 pour les 10 % des ménages les moins bien dotés alors qu'il augmente de 113 % pour les 10 % les mieux dotés.

C'est en partie le résultat de l'envolée des prix de l'immobilier mais aussi d'un mécanisme encore plus pervers socialement et économiquement. Comment fonctionne-t-il ?

D'une part, ces inégalités de patrimoine sont globalement moins affectées par les impôts que les revenus – et cela risque de ne pas s'arranger au vu des mesures fiscales récemment décidées en France. De plus, les inégalités de patrimoine contribuent puissamment à l'accroissement des inégalités de revenus, à cause des revenus de

la propriété et de l'entreprise : c'est la boule de neige de la concentration des capitaux et des revenus. Enfin, ces inégalités de revenus et de patrimoine se transmettent aux jeunes générations dès avant l'héritage : aide aux études puis à l'entrée dans la vie active, donations pour accéder à la propriété, « clés » de l'entreprise...

La valeur ajoutée, créée dans l'économie par le travail, est détournée et captée par les grands détenteurs de capitaux financiers et de propriétés immobilières. Le sentiment d'injustice se répand. Et ce n'est pas qu'un sentiment ! Le niveau de vie de la majorité des salariés en souffre, ce qui pèse sur leur niveau de vie, pénalise la consommation, donc l'activité, et donc

l'emploi. Cercle vicieux économique et social.

Rompre ces cercles vicieux de l'enrichissement financier et de la pauvreté

exige une action de contrôle des capitaux et de redistribution, une véritable revalorisation du travail ainsi qu'une intervention des salariés dans les

entreprises pour que la valeur créée par le travail ne soit plus détournée.

1. Cf. Insee (2018), *Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2018, coll. « Insee Références », juin.

Alain Gély

## La gestion kafkaïenne de l'Unedic et de sa dette Un rapport citoyen pour plus de transparence

Après lecture de la note économique sur la dette publique diffusée en mai par le Pôle économique, un camarade m'a transmis un rapport du Groupe d'audit citoyen de la dette de l'assurance chômage (Gacdac). Paru en avril 2018, le document interroge à maints égards. En particulier – et c'est là l'un de ses apports majeurs – il met à jour les rouages d'un « système-dette » complexe impliquant les banques, l'État et les « partenaires sociaux », dont il éclaire la finalité ultime : éviter une hausse des cotisations (patronales) d'assurance chômage, pourtant seule solution juste socialement et constituant une réponse pérenne aux déséquilibres financiers de l'Unedic. Dès lors, le système décrit semble répondre à un seul objectif : la « socialisation » des déficits de l'Unedic, la « socialisation des pertes » étant, rappelons-le, l'un des deux piliers du capitalisme, l'autre étant la monopolisation des profits.

L'une des conditions de fonctionnement de ce système est l'opacité. Celle-ci concerne en particulier les détenteurs de la dette de l'Unedic, soit un peu plus de 35 milliards d'euros. « Aussi aberrant que cela puisse

*paraître, les comptables de l'Unedic, tout comme les parlementaires pour la dette de l'État, ne savent pas à qui sont versés les intérêts et le remboursement du capital »,* souligne par exemple le rapport. Il poursuit : cette situation « *permet peut-être à la direction comme aux partenaires sociaux de l'Unedic de dormir sur leurs deux oreilles* » car s'ils cherchaient à « *connaître l'identité des créanciers, [...] ils pourraient manifestement s'attendre à quelques déconvenues* »... Le rapport illustre cette absence de transparence par un « instantané » des plus parlants : « *Lors des réunions du conseil d'administration [de l'Unedic], des documents sont remis « sur table ». Ils ne peuvent être ni copiés, ni emportés, encore moins étudiés à l'avance. On se croirait au parlement grec où les députés sont appelés à voter un mémorandum rédigé par les experts de la Troïka sans avoir eu le temps d'en prendre connaissance.* »

Dans le système-dette de l'Unedic, l'État apparaît comme un acteur essentiel. En effet, sans sa « garantie », l'assurance-chômage ne pourrait emprunter et donc « survivre ». Depuis peu – mars 2017 – le Medef prône cependant l'abandon

de cette facilité. Ce nouveau revirement patronal s'explique aisément par la décision du pouvoir issu des dernières élections présidentielle et législatives d'étendre aux cotisations patronales d'assurance chômage<sup>1</sup> la réduction Fillon et d'intégrer à terme la gestion des finances de l'Unedic à la mécanique des lois de financement de la Sécurité sociale. N'ayant plus à craindre une hausse de cotisations, le Medef n'a plus aucun intérêt au maintien du système-dette de l'Unedic. Au contraire, il a tout intérêt à précipiter sa faillite, d'où la proposition du Medef d'une indemnisation à trois vitesses : une allocation de base financée par l'impôt (CSG), une allocation complémentaire type Agirc-Arrco gérée paritairement par les organisations syndicales et patronales et une assurance facultative supplémentaire. La « socialisation des pertes » sera dorénavant assurée grâce au budget de l'État et à l'impôt, lequel pèse, nous le savons bien, de moins en moins sur les entreprises et leurs propriétaires. La CGT avance d'autres propositions de financement, telles la surtaxation des contrats courts dont le nombre aujourd'hui explose, et la réduction des inégalités femmes/hommes.

1. Rappelons que : les exonérations de cotisations sociales sont (normalement) compensées par l'État ; les cotisations salariales d'assurance chômage – et d'assurance maladie – ont été supprimées au 1er janvier dernier, avec pour contrepartie une hausse de la CSG, de 1,7 point.

## À lire

**Dire non ne suffit plus. Contre la stratégie du choc de Trump**  
Naomi Klein, *Actes Sud*, novembre 2017

Naomi Klein est une journaliste d'investigation qui a publié plusieurs écrits dont trois phares : *No logo* (2001), *La stratégie de choc* (2008), *Tout peut changer* (2015).

Dans son dernier ouvrage, Naomi Klein détaille la conquête du pouvoir de Trump. Elle revient sur sa carrière et sa méthode de communication qui a permis à un « homme d'affaires », ancien animateur d'une émission de télé-réalité, de devenir le 45<sup>e</sup> président des États-Unis.

De par son travail d'investigation et d'analyse, Naomi Klein parvient à nous détourner de la stratégie de communication de Trump dite « stratégie de choc ». Elle parvient à nous démontrer que l'actuel pensionnaire de la Maison blanche, derrière une apparente folie et un grand amateurisme, est en réalité en train de procéder à une remise en cause de l'État fédéral US au profit d'une libéralisation et d'une déréglementation totales de l'Amérique, le tout au service des grands groupes et des grandes fortunes américains.

L'arrivée ou l'accession de Trump au pouvoir a été perçue comme un véritable choc dans le monde. Le livre de Naomi Klein aide hélas à nous confirmer et étayer cela.

DM

## Repères statistiques

### Salaires

- **Salaires net médian** en équivalent temps plein (en 2014) :
  - ensemble : 1 783 €
  - femmes : 1 636 €
  - hommes : 1 893 €
- En équivalent temps plein, la moitié des femmes gagnent 256 € de moins que la moitié des hommes. En réalité, l'écart est plus grand (27 %) car la plupart des femmes travaillent à temps partiel.
- **Écart de salaire femmes/hommes** : 18,5 % en équivalent temps plein (F : 1 962 € ; H : 2 410 €). 27 % en réalité, la plupart des femmes travaillant à temps partiel
- **Smic mensuel net** : 1 151,50 € (7,59 € l'heure)
- **Smic mensuel brut** : 1 480,27 € (9,76 € l'heure)
- **Pension des retraites** : 1 389 € en 2016 (montant mensuel moyen brut par retraité, tous régimes confondus)
- **RSA « socle »** : 536,78 € pour une personne seule, 805,17 € pour un couple ou une personne seule avec enfant

### Emploi

- **Emploi total** : 25 844 100 (France métropolitaine, en 2015)
  - **Emploi salarié** : 22 860 700 (France métropolitaine, en 2015)
  - **Emploi à temps partiel** : 4 854 800 (France métropolitaine, en 2015)
  - **Nombre de chômeurs** (au sens du Bureau international du travail) : 2 882 400 (France métropolitaine, en 2015)
  - **Sous-emploi salarié (au sens du BIT)** : 1 529 600 (France métropolitaine, en 2015)\*
- \* Personnes ayant un emploi à temps partiel mais qui souhaitent travailler davantage, qu'elles cherchent un emploi ou non. Sont également incluses les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique...).

### Données générales

- **PIB** : 2 291,7 Mds € en 2017
- **Consommation des ménages** : 1 191 Mds € en 2017
- **Investissement des entreprises** : 278,8 Mds € en 2017
- **Dividendes versés** (par les sociétés non financières) : 177,9 Mds € en 2017
- **Budget de l'État** (révisé 2016) : 374,3 Mds € en 2016 dont charge de la dette : 41,8 Mds €
- **Recettes de l'État** (révisé 2016) : 301,7 Mds € dont :
  - **Impôt sur le revenu** : 71,5 Mds € en 2016
  - **Impôt sur les sociétés** : 30,5 Mds € en 2016
  - **TVA** : 145,0 Mds € en 2016
- **Exportations** : 453,0 Mds € en 2016
- **Importations** : 501,1 Mds € en 2016
- **Solde du commerce extérieur** : - 48,1 Mds €